



FO SE MET EN ORDRE DE MARCHE POUR REUSSIR LE 28 AVRIL 2016

GRÈVE GÉNÉRALE INTERPROFESSIONNELLE

UN SEUL MOT D'ORDRE : RETRAIT DU PROJET DE LOI «TRAVAIL»

Les mobilisations des salariés, retraités, étudiants et lycéens depuis le 9 mars, la grève du 31 mars, la manifestation du 9 avril contre le projet de loi dit « Travail » n'ont fait que s'amplifier.

Face à l'entêtement du gouvernement à maintenir son projet de loi, la détermination reste intacte et soutenue massivement par l'opinion publique et l'ensemble des salariés des secteurs publics comme des secteurs privés.

Nous appelons solennellement l'ensemble des salariés des collectivités de la fonction publique territoriale et des établissements de la fonction publique hospitalière à préparer et à participer à la journée de grève du 28 avril 2016.

Nos revendications sont claires et précises :

- Retrait du projet de loi « Travail » ;
- Retrait de toutes les lois de réorganisation des collectivités territoriales ;
- Retrait de la loi dite de modernisation du système de santé ;
- Augmentation générale des salaires ;
- Sauvegarde des services publics et de la fonction publique ;
- Maintien de tous les services, de toutes les activités ;
- Maintien de tous les emplois ;
- Plan de résorption de l'emploi précaire ; titularisation de tous les contractuels.

**PAR LA MOBILISATION, PAR LA GRÈVE ET PAR LES REVENDICATIONS,
NOUS OBTIENDRONS CE QUE LES SALARIÉS ATTENDENT DE NOUS :**

LA VICTOIRE SUR CES REVENDICATIONS !